

**EXTRAIT DU
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE de convocation et d'affichage

16 février 2024

DATE de publication de la délibération

27 février 2024

Séance du vendredi 23 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 20

Votants 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjoint ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLÈRE Roger, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi ; SALIS Anaïs donne pouvoir à JEANNEAU Luc ; BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon ; BLANDIN Béatrice donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle ; DUFEIL Christophe.

Secrétaire de séance : Rémi LEGRAND, à qui il est adjoint un auxiliaire.

N°230224-4 : Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Monsieur le Maire fait une introduction préalable à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) par Monsieur Blaise TOUZARD :

« Ce rapport des orientations budgétaires s'inscrit dans le cadre d'une crise internationale persistante qui fait suite à une crise sanitaire intense. Après la crise du COVID 19, l'invasion de l'Ukraine, nous avons maintenant le conflit israélo-palestinien.

La corollaire de tout cela, c'est le choc économique et social avec, pour l'Europe, une hausse constante de l'inflation depuis 3ans et l'envolée des prix énergétiques que l'on ressent bien sûr en France, que ce soit au niveau des ménages et des collectivités pour faire simple. L'inflation, c'est plus de 10 % ces deux dernières années avec une légère baisse prévue en 2024 autour de 2,6 %.

L'explosion des coûts de l'énergie, on le voit également dans le budget communal. Concernant l'électricité, nous passons de 84 201 € en 2021 à 180 320 € en 2023, soit une augmentation de 114 %. Pour le gaz, de 38 750 € en 2021 à 54 955 € en 2023, soit + 17 %.

En 2024, les coûts de l'énergie resteront élevés malgré une baisse qui ne permettra pas de revenir à la situation d'avant crise. L'inflation restera forte et entraînera des répercussions importantes dans la construction du budget.

Dans ce contexte, la commune doit poursuivre sa mission auprès des administrés dans un contexte budgétaire très incertain. Pour 2024, nous proposerons un budget de fonctionnement renforçant les axes prioritaires qui s'imposent : transition énergétique, mobilité, sécurité, etc ... tout en présentant un programme d'investissement adapté. Les dépenses de fonctionnement seront présentées en légère hausse, affectées notamment du coût de l'énergie et de l'évolution du coût de l'eau, décidée par la Communauté de communes Bretagne Romantique.

En 2024, les dépenses d'investissement seront consacrées à la poursuite des projets engagés en 2023 et leur finalisation, notamment les travaux des vestiaires du stade, l'extension du cimetière avec la première tranche des travaux, ainsi que de l'éclairage public. Les nouveaux projets de 2024 concerneront essentiellement des travaux sur les bâtiments publics (extension de la mairie, aménagement et accessibilité aux PMR), des travaux de voirie. Des études seront réalisées également dans le cadre de « Petites Villes de Demain » sur l'évolution de la place André Ferré, de la Mairie, du Plan Communal de Sécurité et de quelques travaux de voiries et réseaux divers pour la desserte du nouvel EHPAD. Certainement, des travaux concernant la station d'épuration seront proposés suite à la finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement car notre capacité aujourd'hui sur le traitement des boues est de 4 200 EH.

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans la perspective de la transition énergétique. Les investissements permettront à terme des économies significatives sur le budget de fonctionnement. En attendant, la forte hausse des matières premières va induire des coûts supplémentaires importants.

Voilà ce que je souhaitais dire en préambule, ce qui va permettre à Monsieur TOUZARD, Adjoint aux Finances, de vous présenter la suite sans avoir à reprendre tout le début du document que je viens très rapidement de vous résumer. »

Monsieur Blaise TOUZARD présente les orientations budgétaires retenues par la municipalité pour en débattre au sein du conseil, telles qu'annexées dans le ROB joint.

S'en suit un débat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Christian TOCZÉ



La secrétaire de séance,
Rémi LEGRAND

A blue ink signature of Rémi LEGRAND, written in a cursive style.

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le **23 février 2024**,

De sa publication sur le site Internet de la commune le **27 février 2024**.